



COOPERATION GERMANO-CAMEROUNAISE



gtz | ProPSFE

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE



ProPSFE

Antenne Est  
B.P. 07, Bertoua / Cameroun  
Tél : (+237) 75 66 38 96  
Fax : (+237) 22 21 26 89  
Email : Luis-Antonio.Carrillo@gtz.de  
Web : www.cameroun-foret.com

PROGRAMME D'APPUI AU PROGRAMME SECTORIEL FORÊTS ET ENVIRONNEMENT  
*Forêts - Environnement - Ecotourisme*

## FORUM REGIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA BIOENERGIE UTILISANT LES RESIDUS ET LES DECHETS DE BOIS

*Douala, du 03 au 05 septembre 2008*

### Compte-rendu

En mai 2007, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) s'est associée à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et au Ministère fédéral Allemand de l'Économie et des Technologies pour réunir une conférence internationale sur le thème de la dendroénergie. Cette conférence s'est tenue à Hanovre (Allemagne) dans le cadre du salon LIGNA 2007. L'une des recommandations formulées au cours de cette conférence était l'organisation des fora régionaux pour les gouvernements, le secteur privé et la société civile en vue d'accompagner des projets pilotes destinés à sensibiliser les acteurs aux potentialités d'une dendroénergie efficiente et accompagner l'échange des pratiques optimales dans ce domaine (Douala, Cameroun, Djakarta, Indonésie et Rio de Janeiro, Brésil).

Ayant reçu l'offre du Gouvernement de Cameroun pour organiser le Forum régional pour l'Afrique, le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et l'OIBT en collaboration avec la FAO, la GTZ ont organisé le premier forum à Douala du 03 au 05 septembre 2008.

L'objectif global de ce Forum était de délibérer sur les aspects clés pour le développement de la dendroénergie, basé sur une utilisation soutenable des résidus du bois dans les pays africain sous les Tropiques. Il s'agissait spécifiquement: (i) d'améliorer la prise de conscience au sujet des possibilités de la dendroénergie et promouvoir les échanges des bonnes pratiques entre les régions ;(ii) d'encourager et aider les gouvernements, les opérateurs du secteur privé et d'autres parties prenantes à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies rentables et durables de développement de la dendroénergie comme alternative aux combustibles fossiles; (iii) d'Identifier des marchés convenables pour les produits de la dendroénergie ; (iv) de faciliter, à travers des projets, le développement d'industries du bois ayant des unités de cogénération pour leurs besoins opérationnels et ceux de communautés locales et ; (v) de formuler une feuille de route pour la dendroénergie.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'accueil des participants par le Délégué du Gouvernement auprès de la communauté urbaine de Douala, la présentation de l'origine et des objectifs du Forum régional africain sur le bois-énergie par le Directeur Exécutif de l'OIBT, et l'allocution du Ministre camerounais des forêts et de la faune qui a ouvert le forum.

Sur la base des résultats et recommandations des quatre « keynote addres » et des présentations des pays, les propositions ont été formulées –et discutées en plénière - pour le développement de l'utilisation soutenable des résidus et déchets de bois. Prenant en compte ces propositions, les recommandations de la conférence de Hanovre, le résumé des principales

forces et faiblesses des présentations des pays, le forum a consenti de traiter l'ensemble des questions thématiques pertinentes permettant d'atteindre son objectif global en trois sous-groupes à savoir :

1. **Estimation de la ressource/potentiel** bois-énergie et des limites de la gestion durable des forêts et, l'échange des informations ;
2. **Politiques**, mesures et stratégies pour le développement d'une bioénergie soutenable dans la sous-région Afrique et des questions connexes (par exemple carbone/MDP/REDD, sécurité énergétique, efficacité énergétique, biodiversité, allègement de la pauvreté...);
3. **Technologies, marchés et produits**, en considérant l'efficacité du potentiel, les études faisabilité technico-économiques requises pour un développement soutenable de la dendroénergie ;

Tenant compte des résultats et conclusions à la fois des « keynote adresses », des présentations des pays, de la restitution des sous-groupes de travail et des débats en plénière, Il s'avère nécessaire : (i) d'estimer et de quantifier le potentiel des ressources en bois-énergie, (ii) d'assurer la sécurité et l'efficacité énergétique des pays et des régions, (iii) de considérer les usages traditionnels d'offre et de demande de bois-énergie comme une question politique importante pour la structuration de ce secteur, en introduisant de nouvelles formes de génération d'énergie, (iv) de mettre à jour des technologies modernes avec au préalable la définition des politiques/stratégies de bois-énergie, des réglementations tenant compte de - l'application - la gestion durable des forêts, (v) de mettre en place des mesures incitatives et une coopération technique et financière à travers des PPP-GTZ (Partenariats Publics Privés) par exemple, pour appuyer les investissements dans la bioénergie, car elle participe à une gestion durable des forêts, un adoucissement du changement climatique, la réduction du déboisement et la lutte contre la pauvreté et, (vi) de faciliter la coopération régionale et la prise de conscience politique des pays sur le développement de la dendroénergie.

Reconnaissant que ces nécessités soient importantes, le Forum régional pour l'Afrique recommande :

- Que la feuille de route à formuler considère ces éléments comme sa première phase, devant être déclinées en un Plan d'action dans chaque pays et prenant en compte le développement durable de la dendroénergie comme l'objectif ultime ;
- l'amélioration de la production du charbon de bois dans les activités forestières et les unités de transformation du bois ;
- les études sur les éléments constitutifs des politiques/stratégies devant régir ce secteur et, les nouvelles technologies disponibles;
- des méthodes pour l'évaluation du potentiel des ressources du bois-énergie, pour la collecte et l'échange des informations comparables ;
- de développer un Plan d'action pilote au niveau national et régional ;
- de développer les projets pilotes au niveau local/régional pour l'utilisation des résidus de bois, la génération de chaleur, la construction en bois...